

Fondation Québec Philanthrope

États financiers
31 décembre 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation Québec Philanthrope

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Québec Philanthrope** (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec, Canada
Le 13 avril 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129648

Fondation Québec Philanthrope

Bilan

Au 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 971 962	3 142 759
Débiteurs [note 3]	421 598	633 558
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an [note 4]	—	750 293
Frais payés d'avance	7 629	7 100
Total de l'actif à court terme	4 401 189	4 533 710
Placements [note 4]	74 902 377	63 830 699
Valeur de rachat de polices d'assurance vie [note 5]	562 877	445 518
Immobilisations corporelles [note 6]	26 386	16 954
	79 892 829	68 826 881
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus [note 7]	102 540	113 902
Dons reportés	12 885	12 786
Total du passif à court terme	115 425	126 688
Dette à long terme [note 8]	—	60 000
Total du passif	115 425	186 688
Actifs nets		
Fonds philanthropique affecté [annexe I]		
Capital [note 9]	73 316 123	63 348 042
Montants distribuables	5 874 435	4 645 729
	79 190 558	67 993 771
Fonds d'administration [annexe II]		
Non affecté	560 460	629 468
Investi en immobilisations corporelles	26 386	16 954
	586 846	646 422
	79 777 404	68 640 193
	79 892 829	68 826 881

Engagement [note 13]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil



Administrateur



Administrateur

Fondation Québec Philanthrope

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre

	2021			2020	
	Fonds philanthropique affecté <i>[annexe I]</i>	Fonds d'administration <i>[annexe II]</i>	Transactions interfonds	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	8 247 435	55 044	(3 431)	8 299 048	8 578 424
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 423 571 \$ en 2021 et de 310 039 \$ en 2020]	1 612 196	18 387	—	1 630 583	1 420 462
Variation de la juste valeur des placements	6 079 757	—	—	6 079 757	3 414 363
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	117 359	—	—	117 359	91 965
Activités philanthropiques	—	—	—	—	18 560
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	—	940 247	(684 512)	255 735	254 977
Autres produits	—	158 201	—	158 201	449 088
	16 056 747	1 171 879	(687 943)	16 540 683	14 227 839
Charges					
Aide financière	4 023 454	—	(3 431)	4 020 023	8 088 859
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	684 512	—	(684 512)	—	—
Coût des polices d'assurance vie	151 994	—	—	151 994	153 047
Frais d'administration <i>[annexe III]</i>	—	1 212 414	—	1 212 414	1 074 065
Activités philanthropiques	—	19 041	—	19 041	1 538
	4 859 960	1 231 455	(687 943)	5 403 472	9 317 509
Excédent des produits sur les charges	11 196 787	(59 576)	—	11 137 211	4 910 330
Actifs nets au début de l'exercice	67 993 771	646 422	—	68 640 193	63 729 863
Actifs nets à la fin de l'exercice	79 190 558	586 846	—	79 777 404	68 640 193

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	11 137 211	4 910 330
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Subvention découlant de la dette à long terme	(20 000)	—
Variation de la juste valeur des placements	(6 079 757)	(3 414 363)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(117 359)	(91 965)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 597	2 338
Revenus de placements réinvestis	(2 035 767)	(1 712 920)
Frais de gestion perçus à même les placements	423 571	310 039
	3 315 496	3 459
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement [note 11]	200 168	(769 507)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 515 664	(766 048)
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(11 993 590)	(3 426 112)
Produit de la cession de placements	8 613 865	4 562 125
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17 029)	(1 428)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 396 754)	1 134 585
Activités de financement		
Diminution de la dette à long terme	(40 000)	—
Augmentation de la dette à long terme	—	60 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(40 000)	60 000
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	78 910	428 537
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 893 052	3 464 515
Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ^{a)}	3 971 962	3 893 052
a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :		
Trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 971 962	3 142 759
Trésorerie incluse aux placements	—	750 293
	3 971 962	3 893 052

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

1) Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation Québec Philanthrope [la « Fondation »] est une fondation publique constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses activités consistent principalement à promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion par des organismes de bienfaisance enregistrés.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énoncent les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports en dotation pour les fonds philanthropiques sont constatés dans le fonds philanthropique affecté lorsqu'ils sont reçus. Les apports en dotation afférents aux activités d'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de montants distribuables dans les Fonds philanthropiques affectés.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et sont présentés, nets des frais de gestion afférents.

Les produits tirés des activités philanthropiques, les dons et les honoraires d'administration sont comptabilisés lorsqu'un arrangement existe ou que la promesse de don est signée par le donateur, que les services ont été rendus ou que les activités aient été réalisées, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Description des fonds

Fonds philanthropique affecté

Le Fonds philanthropique affecté est constitué du capital et des montants distribuables. Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou sont distribuables à une date déterminée. Les montants distribuables sont composés des rendements distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants reçus de donateurs et destinés à être directement distribuables.

La politique des montants distribuables pour le capital prévoit que l'allocation annuelle des rendements des placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Rendements distribuables
- Capitalisation

Les rendements distribuables sont déterminés annuellement sur la base du capital de l'exercice précédent selon la politique qui indique présentement 3,5 % [3,5 % en 2020]. Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des rendements distribuables au-delà du taux cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique des montants distribuables de la Fondation.

Les montants distribuables comprennent également des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement de la Fondation.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Instruments financiers

La Fondation comptabilise initialement un instrument financier créé, acquis, émis ou pris en charge dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les instruments d'emprunt ou les instruments de capitaux propres contractés dans une opération entre apparentés qui sont cotés sur un marché actif, les instruments d'emprunt pour lesquels les données d'entrée sont observables et les instruments dérivés sont également comptabilisés initialement à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les coûts de transaction dans le résultat net de la période où ils sont engagés. Par contre, les instruments financiers contractés dans une opération conclue dans des conditions de pleine concurrence qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés en fonction du montant des coûts de transaction directement attribuables à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge.

Par la suite, la Fondation évalue les instruments financiers comme suit :

- les placements à la juste valeur (les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats);
- l'ensemble des autres actifs financiers, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État) au coût après amortissement;
- l'ensemble des passifs financiers, qui comprennent les créditeurs et frais courus et de la dette à long terme, au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins.

Polices d'assurance vie

Les polices d'assurance vie sont inscrites à leur valeur de rachat. La variation de la valeur de rachat est inscrite aux résultats annuellement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives
Équipement informatique

Durée résiduelle du bail
3 ans

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Dépréciation

Actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement

S'il existe des indications d'une dépréciation possible, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i) pour un actif financier créé ou acquis dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de pleine croissance, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif, et pour un instrument d'emprunt financier contracté dans une opération entre apparentés, le montant des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'actif, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes de l'instrument;
- ii) le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture.
- iii) la valeur de réalisation attendue par la Fondation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Une moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure où l'amélioration peut être rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la moins-value, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la moins-value n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles, sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge aux résultats de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

Opérations conclues en devises

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, aux taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen de l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti à son cours d'origine. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Aide gouvernementale et subventions

L'aide gouvernementale et les subventions relatives aux dépenses courantes sont comptabilisées en réduction de celles-ci.

L'aide gouvernementale et les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont gagnées et qu'il existe une certitude raisonnable quant à leur recouvrement.

Impôts sur les bénéfices

La Fondation n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices en raison de son statut de fondation publique.

3) Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Apports à recevoir et autres débiteurs	389 300	583 707
Sommes à recevoir de l'État	32 298	49 851
	421 598	633 558

4) Placements

	2021 \$	2020 \$
Trésorerie	—	750 293
Obligations	—	236 704
Actions de sociétés cotées en bourse	—	294 475
Fonds communs de placements	74 902 377	63 299 520
	74 902 377	64 580 992
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an	—	750 293
	74 902 377	63 830 699

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

5) Polices d'assurance vie

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. Au 31 décembre 2021, le capital assuré de ces polices d'assurance vie totalise 11 501 304 \$ [11 484 581 \$ en 2020].

6) Immobilisations corporelles

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Améliorations locatives	23 040	9 852	13 188
Équipement informatique	18 457	5 259	13 198
	41 497	15 111	26 386

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$
Améliorations locatives	23 040	7 514	15 526
Équipement informatique	1 428	—	1 428
	24 468	7 514	16 954

7) Crédoiteurs et frais courus

	2021 \$	2020 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	74 082	53 895
Dépôt perçu d'avance	—	3 602
Salaires et vacances à payer	28 458	56 405
	102 540	113 902

8) Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Emprunt, compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, assorti d'une subvention conditionnelle de 20 000 \$ dans l'éventualité où la Fondation complète un remboursement de 40 000 \$ avant décembre 2022. L'emprunt a été remboursé au cours de l'exercice.	—	60 000

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

9) Capital

Au terme des ententes conclues entre les donateurs et la Fondation, les dons demeurent la propriété de la Fondation et des modalités de versement de l'aide financière sont prévues dans une perspective perpétuelle, pour une période de plus de 5 ans, pour une période de 1 an à 5 ans ou au cours de la prochaine année. Les montants de capital compris dans le Fonds philanthropique affecté se répartissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
À perpétuité	67 180 165	58 186 420
Plus de 5 ans	5 961 030	4 114 394
De 1 an à 5 ans	174 928	169 191
Moins de 1 an	—	878 037
	73 316 123	63 348 042

10) Fonds sous gestion

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 27 923 561 \$ [26 162 597 \$ en 2020] qui lui sont confiées par des organismes de bienfaisance enregistrés, notamment dans le cadre des programmes Mécénat Placements Culture et Placement Réussite.

11) Flux de trésorerie

L'incidence de la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement se résume comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Débiteurs	211 960	(412 470)
Frais payés d'avance	(529)	67
Créditeurs et frais courus	(11 362)	(356 857)
Dons reportés	99	(247)
	200 168	(769 507)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

12) Instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses débiteurs et ses placements en obligations.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses débiteurs.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. La Fondation est exposée à ce risque, car certains de ses placements en fonds communs de placements détiennent des titres en devises étrangères. Au 31 décembre 2021, ces placements en dollars canadiens représentent 40 880 286 \$ [2020 – 25 308 424 \$].

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses créditeurs et frais courus, de la dette à long terme et de son engagement indiqué à la note 13.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée à un risque de juste valeur relativement à ses placements portant intérêt à taux fixe et de la dette à long terme ne portant pas intérêt.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autre que celle découlant du risque de taux intérêt], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre à l'égard de ses placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif.

Pour gérer le risque de change, de taux d'intérêt et de prix autre, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2021

13) Engagement

La Fondation s'est engagée jusqu'en septembre 2027 pour la location de ses bureaux. Les loyers minimums futurs totalisent 420 903 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2022 – 70 961 \$; 2023 – 71 845 \$; 2024 – 72 730 \$; 2025 – 73 614 \$ et 2026 – 74 719 \$.

14) Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

Fonds philanthropique affecté

Exercice clos le 31 décembre

	2021			2020
	Capital	Montants distribuables	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	5 966 753	2 280 682	8 247 435	8 510 219
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 423 571 \$ en 2021 et de 310 039 \$ en 2020]	1 612 196	—	1 612 196	1 402 881
Variation de la juste valeur des placements	6 079 757	—	6 079 757	3 414 363
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	117 359	—	117 359	91 965
	13 776 065	2 280 682	16 056 747	13 419 428
Charges				
Aide financière	345 775	3 677 679	4 023 454	8 091 471
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	663 524	20 988	684 512	581 426
Coût des polices d'assurance vie	151 994	—	151 994	153 047
	1 161 293	3 698 667	4 859 960	8 825 944
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 614 772	(1 417 985)	11 196 787	4 593 484
Actifs nets au début de l'exercice	63 348 042	4 645 729	67 993 771	63 400 287
Transferts internes	99 532	(99 532)	—	—
Distributions annuelles	(2 746 223)	2 746 223	—	—
	60 701 351	7 292 420	67 993 771	63 400 287
Actifs nets à la fin de l'exercice	73 316 123	5 874 435	79 190 558	67 993 771

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fonds d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2021			2020
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	55 044	—	55 044	70 817
Revenus de placements	18 387	—	18 387	17 581
Activités philanthropiques	—	—	—	18 560
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	940 247	—	940 247	836 403
Autres produits	158 201	—	158 201	449 088
	1 171 879	—	1 171 879	1 392 449
Charges				
Frais d'administration [annexe III]	1 204 817	7 597	1 212 414	1 074 065
Activités philanthropiques	19 041	—	19 041	1 538
	1 223 858	7 597	1 231 455	1 075 603
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(51 979)	(7 597)	(59 576)	316 846
Actifs nets au début de l'exercice	629 468	16 954	646 422	329 576
Investi en immobilisations corporelles	(17 029)	17 029	—	—
Actifs nets à la fin de l'exercice	560 460	26 386	586 846	646 422

Voir les notes afférentes aux états financiers

Frais d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
Salaires, honoraires et charges sociales	828 269	751 860
Services professionnels	101 504	49 368
Loyer	75 324	74 374
Publicité, promotion et frais de représentation	75 284	74 003
Autres frais d'administration	35 919	19 100
Support et équipement informatique	29 985	24 766
Donation	16 000	23 506
Aménagement des locaux	10 778	11 421
Frais bancaires	8 509	10 182
Télécommunications	8 119	9 129
Fournitures de bureau et papeterie	7 806	16 698
Taxes municipales	7 320	7 320
Amortissement des immobilisations corporelles	7 597	2 338
	1 212 414	1 074 065

Voir les notes afférentes aux états financiers